



Claude Birraux

Député UMP de Haute-Savoie et Premier Vice-Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

PORTRAIT

Un député « scientifique » raisonnable

SES PARENTS, AGRICULTEURS À ANNEMASSE, possédaient une exploitation de production laitière et, a priori, rien ne prédisposait Claude Birraux, né le 19 janvier 1946 à Ambilly, petite commune haut-savoyarde de 5 882 habitants, à devenir un jour le vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Sa réussite, il la doit essentiellement à son parcours scolaire – il a heureusement « échappé », confie-t-il, au collège unique – et à son opiniâtreté. Au lycée, il choisit la filière de sciences expérimentales puis il s'inscrit à l'université de Genève, la plus proche de son domicile, où il fonce tête baissée dans les sciences dites « dures ». De 7 heures du matin à 19 heures, tous les jours y compris le samedi matin, il suit les cours et, en plus, avec une trentaine de copains, il s'inscrit dans toutes les matières à options.

Six fois réélu dans sa circonscription

Après son service militaire, Claude Birraux devient rapidement maître-assistant en chimie analytique et minérale à l'université de Genève. Il publie des articles dans les revues scientifiques. En 1977, il décide de prendre un congé sans solde de deux mois, car derrière le scientifique se profile le politique. À trente-et-un ans, il se lance dans la carrière. Il est élu pour la première fois, avec une étiquette centriste, aux élections municipales d'Annemasse. C'est l'époque de la montée en puissance de la gauche. Ce sera sa chance, car, un an plus tard, ce novice en politique crée la surprise en battant aux législatives de 1978, un gros bonnet du RPR, Maurice Herzog, le « vainqueur de l'Annapurna ». Sa victoire, il la doit à sa formation de scientifique qui oblige toujours, insiste-t-il, à avoir de la « cohérence ». C'est ainsi qu'il refusera, pendant sa première campagne législative, de suivre les consignes de conseillers en communication politique qui lui proposent de tenir des discours différents selon les catégories d'électeurs pour se ménager des « cibles ». Il tient, lui, le même langage à tout le monde. Une recette qui fonctionne bien puisqu'il a été constamment réélu dans sa 4^e circonscription de Haute-Savoie depuis lors. En 2002, il a été réélu pour la sixième fois avec 62,8% des voix pour la droite. Un score comparable à celui de son voisin haut-savoyard, Bernard Accoyer, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

La recherche de l'unanimité

Au Palais-Bourbon, Claude Birraux a participé dès le début aux travaux de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques créé à la suite d'un vote unanime du Parlement le 8 juillet



1983. Cet Office a pour mission « d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin notamment d'éclairer ses décisions ». À cet effet, l'Office « recueille des informations, met en œuvre des programmes d'études et procède à des évaluations ».

Le rôle de l'OPECST est devenu primordial. L'Office s'est imposé au moment de la crise de la « vache folle », car, à travers les auditions publiques, il a permis de faire le point des connaissances scientifiques à ce moment-là. Sous l'impulsion de Claude Birraux, l'expérience a été renouvelée au moment de la crise de légionellose, ou pour les OGM. L'Office est la seule institution parlementaire bicamérale comprenant des membres des deux assemblées. Il est composé de 18 députés et de 18 sénateurs, et présidé tous les trois ans alternativement par un député et un sénateur pris dans la majorité du moment avec un premier vice-président qui appartient systématiquement à l'autre assemblée. Actuellement, c'est un sénateur, Henri Revol, qui a pris la succession de Claude Birraux qui avait présidé l'Office de 2002 à 2005. Ce dernier en est devenu le premier vice-président.

La plupart des décisions de l'OPECST sont prises à l'unanimité. « Tout ce qui va dans le sens du raisonnable et du résolu nous va bien », confie le « sage » Claude Birraux. Inutile de lui demander s'il se situe politiquement plutôt du côté de Villepin ou de Sarkozy. « L'UMP choisira son candidat, dit-il prudemment, et je le soutiendrai ! »

De même, si, de son propre aveu, il n'a pas très bien compris les derniers changements à la tête du CNRS, il se gardera bien, dans le prochain débat sur la loi d'orientation pour la Recherche, de rentrer dans le fond de la discussion. Rapporteur

– « pour avis », précise-t-il –, de la Commission de l'économie et des finances, il se contentera de rappeler que « la recherche doit être le support principal d'une économie basée sur la connaissance ». S'il parvient à convaincre les responsables politiques, qui se sont distingués jusqu'à présent par « l'incompréhension et le manque d'intérêt pour les questions scientifiques », comme l'écrivaient, récemment dans *Le Monde*, deux directeurs de recherche du CNRS, ce sera un véritable exploit pour le compte de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ! Mais Claude Birraux sait fort bien d'expérience que la loi ne peut pas « tout faire ». Il l'a d'ailleurs dit au leader des « chercheurs en colère », Alain Trautmann, qu'il a rencontré personnellement il y a peu.

Un partenariat avec l'Académie des Sciences

Pour combler le fossé qui existe trop souvent encore entre le monde politique et celui des sciences et des techniques, Claude Birraux compte beaucoup sur le partenariat entre l'OPECST. À titre expérimental, depuis la fin de l'an dernier, dix membres de l'Académie des Sciences ont prévu de venir passer une journée dans la circonscription de dix parlementaires membres de l'Office tandis que ces derniers se rendront pendant une journée dans un laboratoire.

Claude Birraux se dit très fier d'avoir été le « premier parlementaire » à inaugurer ce nouveau partenariat en se rendant en décembre dernier au laboratoire de l'Institut de biologie structurale de Genève. Cette formule d'échanges d'expériences et de partenariat devrait d'ailleurs être étendue en 2006 à d'autres parlementaires, membres des commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Claude Birraux est ainsi particulièrement fier d'avoir été invité à la Chambre des Communes pour présenter les travaux de l'Office dans le domaine de l'énergie. Il est vrai que les collègues parlementaires étrangers sont impressionnés par la qualité scientifique des débats et des études de l'OPECST. La plupart d'entre eux se contentent de siéger dans des conseils d'administration qui confient des études à des consultants rémunérés. Or, les parlementaires français, eux, vont au charbon. C'est ainsi qu'un sénateur du Maine-et-Loire, membre de l'Office, a passé Noël au pôle Nord pour préparer un rapport sur l'intérêt de la recherche scientifique en zone arctique.

Voilà du bon travail parlementaire « sur pièces et sur place », comme l'aime Claude Birraux.

FRANÇOIS GERVAIS

Fonctions et mandats actuels :

- Député UMP de Haute-Savoie (4^e circonscription) ex-UDF
- Élu en 1978, réélu en 1981, 1986, 1988, 1993, 1997, 2002
- Premier Vice-Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
- Conseiller général de Haute-Savoie depuis 1982

Éléments biographiques :

- Né le 19 janvier 1946 à Ambilly (Haute-Savoie), marié, quatre enfants
- Docteur es sciences physiques à l'Université de Genève (1977)
- Docteur de 3^e cycle en chimie physique (1973)
- Maîtrise de génie chimique, Université de Genève (1971)